



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

Direction de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du
Logement

Cayenne, le 27 juillet 2018
10h45

Service Infrastructures
et Sécurité Routières

District d'Entretien et
d'Exploitation des
routes nationales

N° Com/ 55-18

COMMUNIQUÉ

Liste des principaux chantiers sur les routes nationales 1 et 2 Semaine du 30 juillet au 03 août 2018

Chantiers à réaliser sur la route nationale n°1

- ➔ Secteur de St-Laurent « entre Margot et le panneau d'entrée d'agglos, du PR 255+000 au PR 246+000 : fauchage mécanique des accotements, **chantier mobile**.
- ➔ Secteur de St-Laurent, « entre bretelle de MANA et le lycée R. TARCY », du PR 253+400 au PR 191+800 : stabilisation des accotements, **chantier mobile**.
- ➔ Secteur de St-Laurent, « entre le pont Portal et la crique Stany », du PR 220+000 au PR 216+800 : déforestation, **circulation alternée**.
- ➔ Secteur St-Laurent, « entre le pont Portal et la crique Stany », du PR 223+000 au PR 221+000 : traitement des nids de poule, **circulation alternée**.
- ➔ Secteur d'Iracoubo, « entre le bourg d'Iracoubo et la Digue YIYI », du PR 188+000 au PR 127+3600 : fauchage mécanique et entretien des ouvrages, **chantier mobile**.
- ➔ Secteur d'Iracoubo, « entre la crique Boue et le village flèche », du PR 168+340 au PR 168+250 : construction d'un abri bus, **circulation alternée**.
- ➔ Secteur de Macouria, « entre le carrefour de Matiti et la crique Soumourou », du PR 65+000 au PR 45+000 : fauchage mécanique des accotements, **chantier mobile**.
- ➔ Secteur de Macouria « Maillard », du PR 21+000 au PR 19+00 : traitement des nids de poule, **chantier mobile**.
- ➔ Secteur de Macouria entre « Soula et Maillard », du PR 20+000 au PR 14+000 : fauchage mécanique des accotements, **chantier mobile**.
- ➔ Entre « la Chaumière à la Carapa », PR 17+000 au PR 6+000 : renouvellement des axe et rives, **chantier mobile**.
- ➔ Secteur de Cayenne, « entre le rond-point Leblond et le rond-point Maringuoins », du PR 3+000 au PR 0+000 : dérasement des accotements, **chantier mobile**.

Chantiers à réaliser sur la route nationale n°2

- Secteur de la Comté, du PR 39+000 au PR 42+000 : traitement des nids de poule, **chantier mobile**.
- Secteur de Régina et Saint-Georges, du PR49+000 au PR 180+000 : réparation des glissières de sécurité, circulation alternée.
- Secteur de Saint-Georges, du PR124+000 au PR 150+000 : traitement des nids de poule, **chantier mobile**.

Par ailleurs, des interventions et des chantiers courants sont réalisés tout au long de la semaine, sur l'ensemble de l'itinéraire.

Les usagers sont invités à faire preuve de prudence et à porter une attention particulière à la signalisation annonçant les travaux et interventions pour leur sécurité et celle des agents intervenant sur les voies de circulation.

Les contraintes et aléas de chantier, ainsi que les conditions météorologiques peuvent conduire à reporter ou annuler certains chantiers. Plus d'information sur le site internet de la DEAL Guyane : www.guyane.developpement-durable.gouv.fr